

Je souhaite être aidé pour établir un contrat d'apprentissage

Référence : SCAPP

Thématique : Contrat apprentissage

Notre engagement

Vous souhaitez embaucher un apprenti ?
Libérez-vous de toutes les contraintes administratives.

Avec le Pack contrat d'apprentissage, vous bénéficiez d'une expertise forte et reconnue sur le contrat d'apprentissage. Vous économisez votre temps et sécurisez totalement vos démarches.

Notre offre

Le conseiller de la CMA vous accompagne dans l'établissement de votre contrat d'apprentissage.
Il définit avec vous ses éléments importants :

- La durée du contrat,
- Le diplôme préparé,
- La rémunération (en fonction de l'âge, du diplôme, de l'année d'exécution, du secteur d'activité et de la situation antérieure du jeune),
- Le lieu de la formation,
- Le maître d'apprentissage,
- Votre caisse de retraite.

Il établit le contrat et vous le transmets.
Vous pourrez effectuer les démarches d'inscription auprès du CFA, lui demander de faire viser le contrat et recueillir la convention pour signature.
Le conseiller vous informe des pièces administratives à apporter au dossier ou à demander aux administrations.

Le +

Une veille juridique relative à l'évolution des règles régissant les contrats d'apprentissage.
Une assistance administrative pour être en règle avec son jeune et son représentant légal.
Un suivi tout au long du contrat sur les 2 ans : avenant, rupture...
Un service de médiation en cas de difficultés entre l'employeur et l'apprenti.

Retrouvez toutes les étapes du circuit d'un contrat d'apprentissage en cliquant ICI.

Tarif

252 € TTC (210 € HT)

Délivré par:

- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 71 - Mâcon (Antenne) : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 89 - Sens (Antenne) : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS

Tarifs:

- Dirigeant - contact